

Tutoriel I-PROF : candidature classe exceptionnelle



1) Se connecter à I-Prof

ARENA - Accédez à vos applications

Bienvenue M.

Message de votre Académie
les applications ONDE et LSU seront fermées le mercredi 13 décembre 2017 après-midi.

Gestion des déplacements temporaires (DT)
Déplacements Temporaires

Gestion de la formation continue (GAIA)
GAIA-CERPEP Dispositifs nationaux - Accès individuel
GAIA - Accès individuel

I-Prof Assistant Carrière
[I-Prof Enseignant](#)
[I-Prof Gestion](#)

Mon Portail Agent
Mon Portail Agent

© MEN 2010 - Contact v.2.1 - 27/08/2018

2) Cliquer sur l'onglet « services » et « accéder à la campagne classe exc »

I-Prof - Votre assistant Carrière

Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :

- Utilisez [SIAM](#) pour déposer votre demande de mutation inter-académiques et/ou intra-académique et suivre degré).
- Utilisez le service SIAP/Iprof, en consultant et en complétant votre dossier de promotion, pour participer à la - A la Classe Exceptionnelle des professeurs des écoles.
- Vous pourrez également consulter ultérieurement les résultats de la campagne d'avancement. Accéder à la campagne [CLASSE EXCEP. PROF. DES ECOLES - 2017/2018](#)
- Utilisez [SIAE](#) pour gérer vos rendez-vous de carrière
[Consulter le guide et la notice aux rendez-vous de carrière](#)
- Utilisez [SIAC](#) pour vous inscrire aux concours qui vous intéressent et consulter vos résultats (concours de recrutement privé).
- Utilisez [GAIA](#) pour consulter le plan académique de formation et le calendrier des formations.

3) Cliquer sur « compléter votre dossier », « fonctions et missions », « ajouter »

Fonctions et missions

Aucun enregistrement.

[Ajouter](#)

Compléter votre dossier

4) Choisissez la fonction dans la liste proposée

Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire

Affectation dans un établissement d'enseignement supérieur (SUPR, ESPE, IUFM) ou en classe préparatoire aux grandes écoles ou en section de technicien supérieur

Affectation ou exercice dans une école ou un établissement localisé dans un quartier urbain posant des problèmes sociaux et de sécurité (politique de la ville)

Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant du programme ECLAIR

Affectation dans une école ou un établissement ouvrant droit à une indemnité de sujétions spéciales

Affectation dans un établissement ouvrant droit à 2 parts modulables de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves en faveur des enseignants du 2nd degré

Directeur d'école

Fonction de directeur de CIO

Directeur adjoint chargé de section d'enseignement général et professionnel adapté

Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques

Directeur de service régional de l'Union nationale du sport scolaire

Conseiller pédagogique auprès IEN chargé 1er degré

Maître formateur

Fonction de formateur académique

Référent auprès des élèves en situation de handicap

Directeur de service départemental UNSS, conseiller technique auprès d'un inspecteur d'académie

5) Remplissez : les dates, résumé, établissement, cliquez sur valider à la fin



Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire

Saisissez :

- les dates de la fonction/mission : du 01/09 2017 au 31/08 2018
- un résumé
- Etablissement d'affectation ou de détachement

Vous pouvez joindre un document (taille max 1Mo) : Choisissez un fichier | Aucun fichier choisi

Valider Annuler

6) Il est possible de remplir plusieurs fonctions, mais les dates ne peuvent pas se chevaucher, il faut parfois fournir une pièce justificative pour des fonctions qui n'apparaissent pas dans votre lprof, en cas de doute se rapprocher de la DSDEN24

Maître formateur

Saisissez :

- les dates de la fonction/mission : du 01/09 2017 au 31/08 2018
- un résumé
- Etablissement d'affectation ou de détachement

Vous pouvez joindre un document (taille max 1Mo) : Choisissez un fichier | Aucun fichier choisi

7) Quand vous avez terminé les ajouts, toutes vos fonctions apparaissent

| Diplômes et titres | Formations et compétences | Activités professionnelles | Fonctions et missions | Activités personnelles | Distinctions honorifiques | Editez votre CV |
|--|---------------------------|----------------------------|-----------------------|--------------------------|---------------------------|-----------------|
| Libellé | Date de Début | Date de Fin | Lieu | Validé | | |
| Directeur d'école | 01/09/1999 | 31/08/2002 | Ecole primaire | <input type="checkbox"/> | | |
| Directeur d'école | 01/09/1997 | 31/08/1999 | Ecole primaire | <input type="checkbox"/> | | |
| Affectation ou exercice dans une école ou un établissement relevant des programmes Réseau d'éducation prioritaire renforcé ou Réseau d'éducation prioritaire | 01/09/2002 | 31/08/2014 | Ecole élémentaire | <input type="checkbox"/> | | |

Pour supprimer une ligne, cliquez sur l'icône .

Ajouter

8) Vous pouvez désormais candidater et générer votre fiche de candidature

SIAP Système d'Information et d'Aide pour les Promotions

ACTE DE CANDIDATURE

Vous informer

Compléter votre dossier

Candidater

Vous informer

Compléter votre dossier

Candidater

Veillez valider votre candidature

Avant de procéder à cette opération assurez vous que votre dossier de candidature soit bien à jour.
Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier via le bouton "Compléter votre dossier".
La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation. Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs concernant les données issues de votre dossier administratif (situation administrative, historique d'affectation) : afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative. Ces informations seront consultables par votre gestionnaire ainsi que par les corps d'inspection. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.

Génération de votre fiche de candidature

Validation de votre candidature

9) La fiche de candidature (cf ci-dessous) est à compléter manuellement

- cocher la case et nom et prénom du candidat
- cette fiche ainsi que les pièces justificatives correspondant à des fonctions et missions éligibles mais réalisées en dehors du département devront être adressées pour le 8 janvier à :



DSDEN de la Dordogne
20, rue Alfred de Musset – CS 10013
24 054 PERIGUEUX cedex

| Professeurs des écoles | | Année 2017 | |
|--|---------------------------------------|---|-------------------|
| Fiche de candidature pour l'inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle au titre des fonctions exercées | | | |
| Corps et Grade | professeur des écoles hors classe | | |
| Echelon au 1er septembre pour l'exercice 2017 et au 31 août pour les exercices suivants (échelon détenu après changement de grille au 1/9/2017) : | 06 | | |
| Nom d'usage | nom | | |
| Nom de famille | | | |
| Prénom | | | |
| Date de naissance | | | |
| Etablissement d'exercice principal au 1er septembre 2017 | | | |
| Département d'affectation ou organisme de détachement | DORDOGNE | | |
| <p>RECEVABILITE : Les professeurs des écoles candidats à l'inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle de leur corps au titre des fonctions exercées doivent être classés au moins au 3e échelon de la hors-classe de leur corps au 1er septembre pour l'exercice 2017 et au 31 août pour les exercices suivants et justifier de huit années de fonctions accomplies conformément aux dispositions de l'arrêté du 10 mai 2017.</p> <p>Si vous remplissez ces conditions de recevabilité, portez ci-dessous le détail des fonctions accomplies dans des conditions d'exercice difficiles ou des fonctions particulières accomplies au sein d'un corps enseignant, d'éducation ou de psychologue relevant du ministère de l'éducation nationale, justifiant la recevabilité de la candidature :</p> | | | |
| Corps d'appartenance | Date de début et de fin d'affectation | Ecole/Etablissement d'affectation ou organisme de détachement | Fonction exercée |
| instituteur | De 01/09/1979 au 31/08/1984 | Ecole primaire | Directeur d'école |
| instituteur | De 01/09/1984 au 31/08/1988 | Ecole primaire | Directeur d'école |
| <p>Je certifie avoir pris connaissance de la note de service annuelle relative à l'accès à la classe exceptionnelle et fournirai en tant que de besoin les pièces justificatives attestant de l'exactitude des renseignements ci-dessus.</p> <p>Je valide ma candidature <input type="checkbox"/> </p> <p>Date: 11 décembre 2017</p> <p>Prénom et nom du candidat : </p> | | | |

11) A noter :

si vous souhaitez modifier la fiche générée, il est nécessaire d'annuler votre candidature et de reprendre la procédure. Cette possibilité reste valable tant que le serveur sera ouvert (fermeture au 22 décembre 2017)

10) Il convient désormais de valider la candidature

[Vous informer](#)

[Compléter votre dossier](#)

[Candidater](#)

SIAP Système d'Information et d'Aide pour les Promotions

ACTE DE CANDIDATURE

Avant de procéder à cette opération assurez vous que votre dossier de candidature soit bien à jour.

Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier via le bouton "Compléter votre dossier".

La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation. Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs concernant les données issues de votre dossier administratif (situation administrative, historique d'affectation) : afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative. Ces informations seront consultables par votre gestionnaire ainsi que par les corps d'inspection. Conformément à la [loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978](#), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.

Génération de votre fiche de candidature

Validation de votre candidature

[Générer Fiche Candidature](#) [Afficher votre fiche de candidature](#) **Votre fiche de candidature a bien été enregistrée.**

[Valider votre candidature](#)